

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement
Département de l'Energie et des Mines

**Centrale d'achat et de
Développement
De la Région Minière du
Tafilalet et de Figuig**

مركزية الشراء والتنمية
 للمنطقة المنجمية
 لتافيلالت وفجيج

الإدارة العامة : الرشيدية

Direction Générale : Errachidia

N° .. 7.86. DG

Le, .. 26 JUL 2016

Décision relative à l'organisation d'un concours de recrutement

Le Directeur de la Centrale d'Achat et de Développement de la Région Minière du Tafilalet et de Figuig CADETAF Errachidia :

- Vu le Dahir N° : 1-60-019 du 11 Joumada II 1380 (1^{er} Décembre 1960) portant création de la Centrale d'Achat et de Développement de la Région Minière du Tafilalet et de Figuig tel qu'il a été modifié et complété,
- Vu le Décret n° 2.11.621 du 28 hija 1432 (25 novembre 2011) fixant les conditions et les modalités d'organisation des concours de recrutement dans les emplois publics ,
- Vu la circulaire de Monsieur le Chef du Gouvernement N° 24/2012 du 06 hija 1433 (22 octobre 2012) relative aux procédures de recrutement dans les établissements publics ,
- Vu le Statut du Personnel de la CADETAF, notamment son Titre II ,
- Vu la loi cadre du personnel de la CADETAF au titre de l'année budgétaire 2016.

DECIDE

ARTICLE UN : la CADETAF d'Errachidia organise le Jeudi **25 août 2016** un concours pour le recrutement des profils suivants (Fiches de postes en annexe) :

Profils	Nombres de postes
Ingénieur d'Etat premier Grade Echell 11 (annexe 1)	01
Adjoint Administratif de 3ème Grade Echelle 6 (annexe 2)	01
Administrateur de 3 ^{ème} Grade Echelle 10 (annexe 3)	01

ARTICLE DEUX : Les dossiers de candidatures doivent être déposés au bureau d'ordre de la CADETAF sis : Place Dakhla BP : 86 Errachidia au plus tard le **11 Août 2016**.

ARTICLE TROIS : Déroulement et modalités du concours :

Il sera procédé à une présélection des dossiers de candidature sur la base des conditions indiquées aux fiches en annexes.

Les candidats retenus à l'issue de cette première phase de présélection seront convoqués pour participer à l'épreuve écrite du concours qui se déroulera conformément à la date qui figure à l'article premier ci-dessus et au lieu qui sera précisé dans les convocations .

Les candidats admis à l'issue de cette deuxième phase de sélection (l'épreuve écrite)seront convoqués pour subir une épreuve orale .

Les résultats seront affichés sur le site www.emploi-public.ma et aussi aux bureaux de l'administration.

Le Directeur de la CADETAF
Signé Mohammed BELRHITI

Place Dakhla-BP :86-Errachidia- Maroc

ساحة الداخلة ص ب-86- الرشيدية- المغرب

Télé (212) 05 35 57 23 25 – Fax: (212) 05 35 79 16 76 (212) 05 35 79 76 (212) 05 35 57 23 25 : فاكس : الهاتف :
IF N°: 4140001 CNSS : 1466730 - Patente : 19200015 - BP : 148210212111580090000930 -TG:310210100812400375930113